

## INFOS ET MODALITES D'ADHESION A L'ASSOCIATION **T AND C COUNTRY**

- Pour adhérer à l'association **T and C country** il est obligatoire de fournir un **certificat médical** autorisant la pratique de la danse country et **1 photo d'identité** de l'adhérent.

- Chaque adhérents doit fournir ses **COORDONNEES COMPLETE** : adresse, téléphone fixe et portable, une **adresse MAIL** (la vôtre ou celle d'un de vos proches)  
Cette adresse mail est importante pour vous envoyer nos infos.

- L'adhésion à la FFCLD (assurance et avantages divers) de chaque adhérent est obligatoire, moyennant le paiement de la cotisation correspondante.

- Les membres adhérents pourront adhérer à l'association **T and C country** moyennant une cotisation annuelle qui pourra évoluer, à chaque début de saison.

- Une cotisation COUPLE ou FAMILLE existe. En voici les modalités :  
La 1ere personne paye PLEIN TARIF, la 2<sup>ème</sup> (mari, femme ou enfant), **RESIDANT A LA MÊME ADRESSE** bénéficie d'une réduction de 50 € sur la 2<sup>ème</sup> cotisation.

- La cotisation donne droit à une heure de cours par semaine pour le niveau souhaités à l'inscription.

- Un supplément pourra être demandé pour pouvoir suivre un deuxième cours du même niveau ou d'un niveau inférieur.

Dans le cas ou ce cours supplémentaire n'existe pas dans la ville du cours principal, il est possible de s'inscrire dans une autre section du club ou il est dispensé.

**A NOTER QUE la demande de cours supplémentaire ne sera acceptée qu'en fonction des places disponibles dans le cours et la ville souhaités.**

- Les supports de cours (chorégraphies, et autres infos) sont à télécharger sur notre site internet, dans la page réservée aux membres (Accès par un mot de passe communiqué par mail et lors des cours)  
Nous vous indiquerons les titres et interprètes des musiques que nous utilisons lors de nos cours, mais, ATTENTION, ces musiques étant protégées, nous ne vous les fournissons pas, il vous appartient donc de vous les procurer vous même sur les sites de téléchargement légaux.

- Dès que le membre adhérent a signé son inscription il est entendu que la cotisation correspondante est due en intégralité.

- La cotisation perçue n'est pas remboursable, ni intégralement ni partiellement, sauf en cas de force majeure (grave maladie où accident interdisant la pratique de la danse country) et avec l'accord obligatoire des membres titulaires de l'association.

- Des participations financières exceptionnelles pourront être demandés aux adhérents pour participer à certaines activités.

- Les cours se dérouleront de septembre à juin.

Sauf exception, Il n'y aura pas de cours lors des vacances scolaires.

- Tous les chèques remis à l'association **T and C country** devront être libellés au nom de **T and C country**.

- La fourniture d'un certificat médical est **OBLIGATOIRE** sous peine d'exclusion des cours et doit être fourni au plus tard fin septembre ou, en cas d'inscription tardive, 2 semaines après l'adhésion.

- Adresse courrier du club : 46, route de Marcoussis, 91310 Montlhéry. Tel : 06.16.34.90.45

- Adresse mail du club : [contact@tandc-country.com](mailto:contact@tandc-country.com)

- Site du club : <http://tandc-country.com/>

